

“ Stéréotypes : la menstruation, mesdames, vous rendait folles mais irresponsables pénalement ! ”

Rocío Subías Martínez

► **To cite this version:**

Rocío Subías Martínez. “ Stéréotypes : la menstruation, mesdames, vous rendait folles mais irresponsables pénalement ! ” . Colloque “ Critique féministe des savoirs : Corps et santé ”, Mar 2017, TOULOUSE, France. <<https://efigies-ateliers.hypotheses.org/2707>>. <hal-01552920>

HAL Id: hal-01552920

<https://hal-univ-tlse2.archives-ouvertes.fr/hal-01552920>

Submitted on 7 Jul 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

« Stéréotypes : la menstruation, mesdames, vous rendait folles mais irresponsables pénalement ! »

Rocío Subías Martínez (Université de Toulouse 2)

Le progrès de la médecine à la fin du XIX^e siècle, notamment de la Gynécologie, consolide le contrôle sur le corps féminin qui devient alors objet de curiosité et d'étude scientifique. Or, ce progrès contraste avec la forte résistance du discours médical androcentrique qui s'oppose à l'importante demande des libertés féminines en matière de sexualité et de contrôle de la natalité. La Gynécologie et la Psychologie, nées à la fin du XIX^e, s'efforcent de montrer scientifiquement que les femmes sont fragiles, hypersensibles et prédisposées à développer des maladies intimement liées à leur rôle social de reproductrices de l'espèce. De plus, la menstruation, très liée à ce rôle, a toujours la réputation de convertir la femme en esclave des passions immorales et de perturbations mentales.

Cette étude propose d'analyser ces aspects – dans une perspective sociologique-culturelle s'inscrivant dans la construction des *savoirs situés*¹. La première partie sera dédiée à l'étude de la construction des stéréotypes féminins par les savoirs médicaux à des fins de pathologisation du corps féminin et de domination de la femme. Cela se fera à travers une étude de cas : le point de vue masculin des théories du notoire médecin français Séverin Icard², exposées dans son ouvrage *La femme pendant la période menstruelle. Étude de psychologie morbide et de médecine légale* (1890). Étant lauréat de l'Académie de Sciences – parmi une pléthore de prix – il jouit d'une grande autorité scientifique, ce qui implique l'adhésion à son discours sans hésitation par la communauté scientifique masculine, et ce, au-delà des frontières. La déconstruction de son discours occupera la deuxième partie de cette étude qui sera consacrée à la figure de la psychologue Leta Stetter Hollingworth, seule scientifique à mettre en question et critiquer les théories du Dr. Icard et de ses confrères faisant ainsi émerger des nouveaux savoirs permettant de déconstruire le savoir scientifique androcentrique.

Si, comme nous l'avons signalé ci-dessus, le progrès de la Gynécologie met le corps féminin au cœur des études scientifiques, l'évolution de la Psychologie engendre l'émergence d'autres disciplines qui vont également s'intéresser à l'individu en déplaçant leur objet d'étude du crime vers le criminel. Ainsi, l'aliénation transitoire ou définitive sera prise en compte par la

¹ D'après les travaux de Sandra Hardin et Donna Haraway.

² Séverin Icard (1860-1932), médecin pédiatre marseillais, surtout connu par ses études de médecine légale concernant la mort apparente,

Criminologie et la Médecine Légale³ donnant lieu à des débats afin de considérer la responsabilité pénale de l'individu ayant perdu ses facultés mentales au moment des faits. Le travail du Dr. Icard se nourrit de ces travaux, y compris de l'école positiviste italienne formée par les figures de Cesare Lombroso, Enrico Ferri et Raffaele Garofalo qui, sous l'influence des positivistes français et de la théorie évolutionniste de Darwin, concluent que la perversion et le crime sont des phénomènes biologiques. Son ouvrage est fortement influencé par ces théories : en analysant le corps féminin depuis ses aspects physiologiques, psychologiques et médico-légaux appliqués à l'étude de la responsabilité morale et de la médecine-légale, Icard offre une approche hybride et interdisciplinaire, ce qui rend son étude fort novatrice pour son époque.

Suivant le modèle argumentatif déductif dont la structure logique se construit à partir de prémisses considérées comme « vraies », Icard construit le tissu argumentatif que lui permet d'arriver à des conclusions « nécessairement vraies » et qu'il qualifie d' « irréfutables ». Ainsi, dans la première partie intitulée « Des psychoses menstruelles en général », il établit la première prémisse : « l'existence d'une *sympathie génitale* », ou rapport entre les centres psychiques et les organes reproducteurs. Il définit le concept de *sympathie*⁴ comme étant un élan de solidarité entre les organes et correspond à une vision platonicienne⁵ de la nature et de l'univers qui participent d'une harmonie universelle qu'il applique à l'organisme humain : si un organe va mal, c'est l'équilibre de tout l'organisme qui est compromis et affecté. C'est ainsi qu'il établit l'existence des psychoses développées sous l'influence des affections organiques de l'utérus et de ses annexes, ce qui lui fait dire que la menstruation se rapproche plutôt de l'état pathologique que de l'état physiologique. L'influence du cerveau sur la menstruation étant évidente, la menstruation, à son tour, doit avoir une influence sur le cerveau. Il peut désormais assoir sa deuxième prémisse : l'existence d'une *sympathie menstruelle* : des rapports existants entre la fonction menstruelle et les fonctions psychiques⁶. Menstruation et folie entretiennent un rapport de dépendance. Les troubles de la menstruation sont très fréquents chez les aliénées, se basant sur les thèses du médecin anglais, Campbell Clarke, mais aussi sur celles de Jung ou d'Esquirol⁷, il affirme que

³ « Application des connaissances médicales aux questions de lois ». Catalogue Internet des Sites Médicaux Francophones (CISMEF). Disponible en: http://pts.chu-rouen.fr/recherche.html?pidMotAffiche=MSH_D_005554&motRecherche=medecine%20legale&c=MeSHsupplemetaryConcept&c=MeSHqualificatif&c=MeSHdescripteur&c=CISMEFtypeRessource&c=CISMEFstrategie&c=CISMEFmetaTerme&lang=fr&. [Dernière visite le 25/07/2014].

⁴ « Communauté de souffrance entre deux parties dont l'une aurait été affectée primitivement [...] comme un mouvement spontané de compassion, de pitié [...] p. 2-3. Il explique les causes physiologiques de la sympathie : « Nous trouvons dans [...] les ovaires et l'utérus, toute une pléiade de ganglions sympathiques, puis un riche réseau de nerfs mixtes émanant des plexus hypogastriques, sacro-lombaires, coccygiens et fémoraux ».

⁵ « Rien n'est au hasard dans la nature ; partout nous constatons l'ordre et l'harmonie [...] les lois qui les régissent sont si solidaires que le moindre trouble apporté à l'une empêche le fonctionnement normal de l'autre [...] p. 2.

⁶ S. Icard, p. 11, 39.

⁷ Esquirol, *Traité des maladies mentales*, Paris, 1838, t. I, p. 136. Cité par S. Icard, p. 69.

l'irrégularité de la menstruation est en étroite relation avec les désordres cérébraux⁸, et ajoute : « une aliénée ne saurait être considérée comme complètement guérie tant que la menstruation n'est pas revenue à son état normal⁹ ». Sa méthode probatoire consiste à citer d'anciens textes : « Tous les auteurs qui ont écrit s'accordent à dire que les femmes aliénées présentent fréquemment des troubles de la menstruation [...]»¹⁰ et à emprunter des études de cas à ses confrères qu'il cite comme exemples et preuves d'autorité.

La deuxième partie de son ouvrage intitulée « Des psychoses menstruelles en particulier » passe au crible névroses, hystérie, pyromanie, monomanie homicide, monomanie suicide, érotomanie, nymphomanie, délire religieux, psychoses multiples et variées. Pour les femmes qui éprouvent chaque mois des troubles psychiques en rapport avec la fonction cataméniale, il conseille – à l'instar de Charles Négrier – le « mariage chaste¹¹ », source également d'une « santé florissante ». Il y voit des vertus médicinales : « un excellent remède dans certaines affections ou mieux chez certaines malades : c'est ainsi qu'il réussit très bien contre l'aménorrhée », il cite Hoffmann quand il affirme que « l'emménagogue¹² le plus puissant est un mari jeune et bien-aimé¹³ ». Ses *Conclusion et considérations pratiques* renferment des conseils concernant la « femme dans la famille et dans la société ». Si l'hygiène physique fait défaut « l'hygiène morale pêche par excès », en effet, il considère que l'« on s'occupe trop de l'intelligence au détriment du corps ce qui crée des « victimes du surmenage intellectuel¹⁴ ». Il recommande que les femmes soient éduquées pour accomplir leur rôle d'épouses et mères sans les « surcharger » de l'instruction intellectuelle et de maintenir le sexe *faible* éloigné des affaires publiques qui sont l'affaire du sexe *fort*, arguments qui malheureusement ont obtenu un écho international.

En réalité, Icard dresse ce constat à l'égard des magistrats, car le but ultime est de les convaincre de la légitimité de la Médecine légale dans les tribunaux. La science, par son intelligence, sauve les criminels [ceux qui présentent des signes de perturbation mentale] des griffes de la justice, qu'il accuse – à l'instar de Voltaire¹⁵ – de commettre d'assassinats légaux. Les femmes acquièrent donc le statut de victimes, comme le montrent les nombreuses archives qu'il a consultées :

⁸ *Ibid.*, p. 68

⁹ *Ibid.*, p. 73.

¹⁰ *Ibid.*, p. 66.

¹¹ Charles Négrier, *Recherches anatomiques et physiologiques sur les ovaires dans l'espèce humaine, considérés spécialement sous le rapport de leur influence dans la menstruation*, Paris, Béchot jeune, 1840. Cité par Icard, *Ibid.*, p. 118.

¹² « Qui provoque ou facilite le flux menstruel. ». Disponible en : <http://www.cnrtl.fr/definition/emmenagogue>

¹³ *Ibid.*, p. 124.

¹⁴ *Ibid.*, p. 260.

¹⁵ « Si nous en croyons Voltaire, il n'est pas un tribunal qui, pendant les siècles qui nous ont précédés, ne se soit souillé par des assassinats légaux. Il porte à plus de cent mille le nombre des victimes de cette jurisprudence qu'il appelle idiote et barbare : car elle s'adressait le plus souvent à des femmes et à des filles enceintes. » (*Ibid.*, p. II).

[...] si l'on voulait se donner la peine de feuilleter les dossiers concernant la sorcellerie, la magie ou autre crime semblable plus ou moins fantastique, on serait épouvanté de la facilité avec laquelle on brûlait ces pauvres infortunées dont la seule faute était d'avoir un système nerveux mal équilibré et de vivre à une époque de ridicules préjugés ». (p. II)

Mais il convient de constater que les magistrats refusent ses arguments et s'obstinent à considérer toute intervention de la science comme un empiétement, ce qui met en exergue les luttes acerbes entre nouveaux et anciens courants de pensée. Icard veut rompre avec les préjugés et défend son projet : que les femmes ayant commis des délits lors des menstruations puissent relever de l'article 64 du code pénal qui stipule qu' « Il n'y a ni crime ni délit, lorsque le prévenu était en état de démence au temps de l'action, ou lorsqu'il a été contraint par une force à laquelle il n'a pu résister [force majeure]¹⁶ ». Or, il convient d'éviter l'alibi universel, il ne suffirait pas de constater la coïncidence de la menstruation au moment du délit pour conclure à l'irresponsabilité pénale : « Bientôt nous verrions aussi d'autres femmes profiter du moment de leurs époques pour se livrer librement à tous leurs instincts pervers, et se prévaloir ensuite de leur état menstruel pour réclamer l'impunité¹⁷ ». Justice et médecine doivent donc travailler ensemble afin de les détecter et décréter l'irresponsabilité pénale dans ces cas. Ses considérations ne sont pas tombées dans l'oubli car l'influence du cycle menstruel a été incriminée récemment dans les conflits conjugaux, les sévices sur enfant, l'absentéisme ou certains accidents. Par exemple, en Angleterre, la notion de responsabilité atténuée a été accordée pour la première fois en 1981. Au Canada, en 1984 la justice a tenu compte du syndrome prémenstruel dans des affaires de vol. En France et en Belgique prévaut l'article 64 du Code pénal suscitée. À Cuba, le Code Pénal de l'Assemblée Nationale du Pouvoir Populaire¹⁸ de 1987 dans sa loi n°62, section six, article 52, accorde les circonstances atténuantes aux femmes « ayant œuvré souffrant des perturbations mentales provoquées par la grossesse, la ménopause, la période menstruelle ou les suites de couches ». Nonobstant, pour de nombreux spécialistes, les troubles psycho-comportementaux du syndrome prémenstruel ne sont que l'exacerbation de perturbations névrotiques préexistantes.

L'étude de la réception du travail de S. Icard a permis de vérifier l'impact de son discours qui a bénéficié d'une excellente réception en France, devenant une référence scientifique également à l'étranger. En Espagne, le docteur R. Ulecia, Tomás Maestre Pérez, et son élève Agustín Moreno Rodríguez, adhèrent à ses thèses et continuent ses travaux dans la même lignée¹⁹. Luis Simarro²⁰

¹⁶ Créé par Loi 1810-02-13 promulguée le 23 février 1810.

¹⁷ S. Icard, p. 273.

¹⁸ [En ligne] : <http://www.parlamentocubano.cu/index.php/documento/codigo-penal/>

¹⁹ Rocío Subías Martínez (2014), « *Esterotipos femeninos a través de la literatura médica traducida en España (1876-1906)* », mémoire de Master dirigée par Solange Hibbs, Université de Toulouse 2, soutenue le 27 septembre 2014.

et C. Lombroso en Italie ; le juriste et criminologue Hans Gross²¹ en Autriche ; en Angleterre, Havellock Ellis, médecin et psychologue, l'un des fondateurs de la sexologie. Aux États-Unis, Granville Stanley Hall, philosophe et psychologue, pionnier de la Psychologie expérimentale le cite²² et adhère à ses thèses.

Il faudra attendre 1914 pour qu'une femme, la psychologue Leta Stetter Hollingworth réalise une thèse de doctorat en Psychologie : *Functional Periodicity - An Experimental Study of the Mental and Motor Abilities of Women During Menstruation*²³ réfutant les théories de S. Icard et de ses prosélytes. Seule à avoir axé son travail sur des vraies expériences avec des sujets de deux sexes, elle conteste la « supposée incapacité mentale de la femme durant la menstruation » et déconstruit ainsi le discours savant fortement androcentrique.

La première partie de son travail reprend les antécédents littéraires sur la question. Parmi les nombreux auteurs cités apparaissent Havellock Ellis, Stanley Hall, Paul J. Möbius, C. Lombroso, Max Runge et S. Icard. Elle passe au crible les points les plus pertinents et affirme d'un ton ironique le caractère *instructif* des données et de la méthode utilisée pour les collecter²⁴. Elle constate que l'idée de l'irresponsabilité de la femme pendant le cycle menstruel est fortement généralisée et qu'elle s'est même amplifiée. Ensuite, son expérience scientifique consiste dans l'observation du rendement d'un échantillon de vingt-cinq sujets, hommes et femmes, lors d'une batterie de trois séries de tests. Chaque série, d'une durée de trois mois, confrontait les sujets chaque jour, à la même heure, à diverses tâches comprenant des implications motrices, cognitives et perceptives. Elle réussit ainsi à prouver que le rendement et la performance des hommes et des femmes était égal et conclut en conséquence qu'il n'y avait pas d'évidence empirique qui permette d'affirmer une diminution des performances en rapport avec les phases du cycle menstruel chez les femmes.

L'auteure reproche aux hommes – historiens, médecins, avocats, philosophes, romanciers et éducateurs – d'avoir osé écrire à foison sur ce sujet sans avoir une connaissance profonde ni des bases scientifiques solides, ainsi que de ne pas avoir hésité à profiter au maximum des avantages que leur procuraient les déclarations sur l'incapacité mentale et motrice des femmes. Elle accuse

²⁰ Luis Simarro, catedrático de Psicología experimental.

²¹ Hans Gross (1911). *Criminal Psychology*. Boston: Little Brown Company, p. 312 : « Icard has written the best monograph on this subject ».

²² G. Stanley Hall (1905). *Adolescence, its Psychology and its relations to Physiology, Anthropology, Sociology Sex, Crime, Religion and Education*, New York Ed. D. Appleton and Company.

²³ Leta Stetter Hollingworth (1914). *Functional Periodicity - An Experimental Study of the Mental and Motor Abilities of Women During Menstruation*. NY City: Teachers College, Columbia University Contributions to Education, No. 69, Columbia University.

²⁴ *Ibid.*, p. 95-96.

la presse²⁵ d'avoir exploité le sujet à ce moment-là comme argument pour ne pas octroyer la liberté politique aux femmes ou le droit de vote. Elle fondait ces accusations sur un article apparu dans *The New York Times* du 28 mars 1912 :

« Aucun médecin ne peut jamais perdre de vue le fait que l'esprit d'une femme est constamment menacé par le danger des manifestations de ses urgences physiologiques. C'est depuis cette perspective que le médecin doit considérer la suffragiste militante. Il ne peut point ignorer le fait qu'il y a un tel désordre mental chez la femme, il ne peut donc faire fi des urgences physiologiques subjacentes ». ²⁶

Elle insiste sur le fait que les affirmations et les théories si largement diffusées sur l'incapacité mentale de la femme ne s'accomplissent point dans la pratique²⁷. Face à l'affirmation du médecin sur l'inaptitude des femmes aux études supérieures à cause de la fonction menstruelle, Leta S. Hollingworth répond que le nombre des femmes inscrites dans les cycles supérieurs ne cesse d'augmenter. Face à l'affirmation que les femmes ne peuvent pas réussir la vie professionnelle, puisqu'elles doivent se reposer périodiquement, elle répond que les mères, les femmes de ménage, les cuisinières et les danseuses devraient, suivant ce raisonnement, être relevées de leurs tâches et responsabilités lors des règles.

En 1927, Leta S. Hollingworth publie un dernier article sur la psychologie féminine. Elle essaye d'apporter des solutions à ce qu'elle appelle la « question de la femme » car si les hommes s'étaient attribué le rôle des garants de la subsistance, les femmes avaient été cantonnées au rôle reproducteur, ce qu'elle appelle « la cage ». Bien que leur rôle commençait à évoluer, elle considérait que le suffrage avait un usage très limité comme instrument de modernisation des lois.

Conclusion

Les théories d'Icard, largement diffusées, ont érigé au statut de *canon* scientifique ce qui avant n'était que des suppositions, des préjugés et superstitions au moment où il fallait contrer les mouvements féministes émergents qui représentaient une menace contre l'ordre androcentrique établi. Cela engendra, comme le remarque Solange Hibbs²⁸, une « crise identitaire masculine » qui provoqua une réponse immédiate *anti suffragiste*. Les recherches de Hollingworth, axées sur des

²⁵ Leta S. Hollingworth (1914) p. 97.

²⁶ [La traduction est notre]

²⁷ « Il y a eu des médailles d'or et des records du monde battus à chaque stade du cycle menstruel, donc rien ne prouve qu'on ne peut pas gagner une médaille quand on a ses règles », confirme Xanne Janse de Jonge, de l'université de Newcastle. En : http://archives.lesoir.be/jo-la-menstruation-n-8217-empeche-pas-une-medaille_t-20120802-021K8W.html

²⁸ Solange Hibbs, *Femmes criminelles et crimes de femme en Espagne (XIX et XXe siècles)*, Toulouse, Lansman, 2010, p. 6.

expériences objectives participent de la déconstruction des savoirs scientifiques masculins et des rapports de domination visant à perpétuer le contrôle des femmes par la dépossession de leur corps afin de les maintenir dans leur rôle de matrices, participant ainsi du processus enclenché de réappropriation du corps féminin et des savoirs.

Hélas, nous ne pouvons que regretter, plus de cent ans après, les déclarations de l'eurodéputé polonais Janusz Korwin-Mikke, remettant sur le tapis des arguments sur l'infériorité intellectuelle et physique de la femme afin qu'elle ne puisse pas bénéficier d'un traitement d'égalité des salaires ou précédemment sur le droit de vote²⁹. Un questionnement révisionniste des acquis féminins qui nous montre leur fragilité.

²⁹ Il a également déclaré juste avant d'être élu au Parlement européen au printemps 2014, qu'il fallait « supprimer le vote des femmes et transformer l'hémicycle de Strasbourg en « bordel ». *Le monde*, 14 mars 2017 [en ligne].